

Barème d'honoraires

TRANSACTIONS

1. Jusqu'à 80.000 €	6,0 % TTC
2. De 80.001 € à 200.000 €	5,0 % TTC
3. De 200.001 € à 500.000 €	4,0 % TTC
4. Biens de plus de 500.000 €	3,5 % TTC

Les honoraires sont calculés sur le prix net vendeur et à la charge de l'acquéreur.

LOCATIONS

	<u>Propriétaire</u>	<u>Locataire</u>
Entremise et négociation	50 €	
Visite, constitution du dossier,		
Rédaction du bail Avec une maximum de 8€/m ²	4,0 %	4,0 %
Rédaction état des lieux Avec un maximum de 3€/m ²	1,5 %	1,5 %

Sur loyer annuel hors charges